



Conseil économique et social

Distr. générale
24 octobre 2018
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-septième session

11-21 février 2019

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale

Déclaration présentée par People of Good Heart, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale

Il est alarmant de constater que, partout dans le monde, un fossé considérable sépare les nantis des démunis. Au Nigéria, par exemple, l'écart entre riches et pauvres s'est creusé.

Selon les Niveleurs, invoquant les droits imprescriptibles de tout citoyen anglais, tous les hommes sont par nature des fils d'Adam, ce qui leur confère des libertés et des droits légitimes, naturels et prioritaires, si bien que l'Angleterre et toutes les autres nations, ainsi que tous les êtres humains, abstraction faite des lois, des formes de gouvernement, du statut et du titre, sont semblables et libres, bénéficient de libertés naturelles et jouissent des justes droits et prérogatives de l'humanité.

Dans la mesure où les héritiers apparents et les roturiers sont, en droit, les égaux des seigneurs, il peut être déduit de ce qui précède que nous devons aspirer à bâtir une société égalitariste. Pour ce faire, nous devons nous efforcer d'élaborer des politiques sociales, budgétaires et salariales propres à réduire l'écart entre riches et pauvres et à atténuer autant que possible les inégalités. À cette fin, il est proposé que soient prises les mesures ci-après.

1. *Mobilisation sociale* : Le statut social des riches leur confère au sein de la société une place à laquelle les pauvres ne peuvent se hisser. Les démunis sont contraints de servir les nantis, ce qui rend les inégalités d'autant plus manifestes. Imaginons que des élections soient organisées pour élire un dirigeant, par exemple le Président ou le gouverneur d'un État, et que les partis politiques exigent de tout membre désireux d'assumer des fonctions politiques qu'il s'acquitte d'une somme d'argent considérable. Les plus démunis étant dans l'incapacité de déboursier cette somme, les inégalités ne feraient que se creuser. Pareille situation serait scandaleuse et ne contribuerait pas à résorber le fossé. De la même manière, les postes à responsabilités, notamment ceux de ministre, de commissionnaire ou d'assistant spécial, sont confiés en priorité aux élites, alors que pour gommer les inégalités, il conviendrait de les accorder aux gens du peuple. Il est inacceptable qu'une personne qui défend des idées ambitieuses, susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population, soit écartée parce qu'elle est pauvre, tandis qu'un homme sans projet est élu parce qu'il a les moyens de s'acquitter de la somme demandée par le parti. La démocratie est une forme de gouvernance par le peuple et pour le peuple, pas de gouvernance par un petit groupe d'élites. Des mesures doivent être prises pour promouvoir les activités qui confèrent aux personnes ordinaires un pouvoir de décision.

Les gens du peuple devraient être choisis en priorité pour occuper les postes à responsabilités.

2. *Salaires* : Le salaire d'une personne correspond à la rémunération qu'elle perçoit pour des services rendus. La personne la mieux rémunérée devrait être celle qui consacre le plus d'énergie ou de temps à son travail. Or, aujourd'hui, le salaire est fonction non pas de l'énergie ou du temps investi par un travailleur, mais de son niveau d'éducation et de sa position dans la société. Le salaire d'un conseiller quelconque est supérieur à celui d'un ouvrier, alors que le premier limite peut-être au strict minimum le temps qu'il consacre à son emploi, tandis que le second travaille potentiellement 6 à 8 heures par jour. Pour promouvoir l'égalité et effacer les inégalités, il convient de privilégier la nature du travail accompli et le nombre d'heures qui y ont été consacrées. Il faut également encourager la formation, de sorte

que les travailleurs puissent briguer des postes plus qualifiés et augmenter ainsi leur salaire. De plus, lorsque les autorités de l'État fédéral, des États fédérés et des municipalités cherchent à pourvoir des postes politiques, elles devraient accorder la priorité aux gens du peuple.

3. *Politiques fiscales* : Les politiques fiscales d'un pays devraient être élaborées de manière à favoriser les masses plutôt que les élites. Les paysans et autres travailleurs à faibles ressources devraient être exonérés du paiement des impôts, de manière à rehausser leurs revenus, tandis que les travailleurs à revenus élevés et ceux qui jouissent d'un train de vie luxueux devraient être assujettis à des impôts appropriés, et les personnes qui travaillent dans les industries manufacturières et extractives devraient payer des impôts élevés, de même que les entreprises qui dégagent des bénéfices importants.

Il n'est pas normal que des personnes fassent construire des immeubles gigantesques partout dans le pays et paient des impôts dérisoires. La richesse accumulée dans les pays développés devrait être distribuée équitablement entre tous les pays du monde. Il convient également de verser des allocations aux chômeurs, aux veuves et aux veufs, ainsi qu'à toutes les autres personnes désavantagées, notamment aux personnes handicapées et aux victimes de catastrophes. En outre, ces personnes devraient bénéficier de réductions sur tous leurs achats, l'objectif étant d'améliorer leurs conditions de vie et d'atténuer les inégalités.
